

Réunion du Comité Directeur UFOLEP Du vendredi 25 juin 2021.

Présents : P. Déon, M. et M-CI Cellier, J-C Bezot, R. Bougé, A. Venel, A. Geoffroy.

Excusés : L. Dameron, G. Balourdet, D. Creux.

Assiste : M. Mayenga (Délégué Départemental).

1. Approbation du PV du 09/06/2021

PV approuvé.

2. Campagne de ré affiliation et licences 2021/2022.

Dans l'attente des tarifs de la Ligue et de l'APAC qui seront validés lors d'un Conseil d'Administration anticipant l'AG de la Ligue qui aura lieu le 04/09.

La réunion de rentrée football est prévue le 03 septembre à 18h00 à la Maison des Associations.

Une suggestion est formulée pour que les règlements de factures entre les associations et l'UFOLEP et inversement soient effectués par virement.

Par ailleurs, comme convenu dans les précédents PV, les renouvellements des licences 2021/2022 dont les clubs sont à jour financièrement bénéficieront d'une réduction de :

- 17,28€ pour les Adultes se décomposant ainsi :
Remise UFOLEP Départementale = 15,00€
Remise Ligue Départementale= 2,28€
- 6,85€ pour les Jeunes se décomposant ainsi :
Remise UFOLEP Départementale = 6,00€
Remise Ligue Départementale= 0,85€

3. Suivi des Commissions

Un membre du CD est proposé pour assister aux réunions des Commissions.

- Football : P. Déon et M. Cellier.
- Cycloport : P. Déon
- VTT : A. Geoffroy.
- Tennis de table : R. Bougé
- Pétanque : R. Bougé
- Arbitres : A. Venel

Occasionnellement aussi, il sera opportun d'assister aux rencontres des activités Loisirs : Gymnastique (Nogent), tir à l'arc (Bar/ Aube), Escalade (Payns), Hara Gei...

4. Reprise des compétitions.

Moto : Le 20 juin avec 175 pilotes. Satisfaction du déroulement de la manifestation qui néanmoins se trouve déficitaire

L'aide des 200 € pour les secours est sollicitée, après fourniture de la facture.

Cycloport : Course à Chamoy le 13 juin limitée à 50 participants. De ce fait, il fut procédé à 4 départs. Bonne participation et bon déroulé.

Tir à l'arc : Le 18 juillet à Bar-sur- Aube.

Pétanque : Un compétiteur a été convoqué à la Commission de Discipline pour insultes. (Suspension de 3 concours).

5. Questions diverses.

- Achat de matériel
Achat de 2 barnums chez Fromont avec participation du Conseil Départemental pour un montant de 1 700€
Mervyn présente une facture de 1345€ d'Idémasport pour du matériel sportif.
Validation du CD.
- Sollicitations pour stages.
Un projet de stage en juillet de Ndiaye Souaibou pour découvrir le métier d'animateur sportif reçu de la Mission Locale.
Un autre dans le cadre d'une formation BPJEPS APT en alternance d'un jeune de 18 ans (Enzo Garcia) du 11 octobre 2021 au 22 juillet 2022.
Ces stages seront encadrés par Mervyn et Adèle.
Le CD donne son accord.
- L'AG du Comité Régional UFOLEP, électorale, aura lieu en présentiel à Metz le mercredi 30 juin. Le Comité Aube ne sera pas représenté. Possibilité de transmission en visio.
- Marcel Cellier représentant l'UFOLEP au niveau de la préfecture, sollicite le remboursement de ses déplacements soit 444 kms, pour l'homologation des terrains.
Il signale par ailleurs les difficultés rencontrées pour les formations des commissaires moto.
- Une dérogation (art 2 du règlement foot) est accordée par le CD à Renaud Bougé, licencié UFOLEP à l'Amicale des Arbitres, pour diriger l'équipe FFF de Barberey.

Prochain CD le mercredi 01 septembre à 17h30.